



Le Franci'Liens

la lettre d'information de Terre de Liens Île-de-France

Île-de-France

PENSEZ À ADHÉRER OU À RÉ-ADHÉRER EN LIGNE POUR 2016 !

- AGENDA DES FORMATIONS
- ÉVÉNEMENTS
- UN NOUVEAU VENU À MILLY-LA-FORÊT!
- RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
- DE TERRE DE LIENS À BRUXELLES

AGENDA DES FORMATIONS

→ FORMATION « LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE », SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30

Cette formation vous éclairera sur le fonctionnement de la PAC, vous permettra de disposer d'exemples concrets de la mise en œuvre de la nouvelle réforme et d'avoir un aperçu du type d'agriculture induit par la PAC actuelle. Infos et inscriptions ici.

→ FORMATION « DIVERSIFIER LES ACTIONS DE MOBILISATION DES CITOYENS », SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 9H30 À 13H

Cette formation vous apportera des outils et méthodes d'animation dynamiques pour diversifier les actions de mobilisation des citoyens. Proposer des formes d'implication conviviales, rien de tel pour susciter l'intérêt des participants et améliorer leur réceptivité. Infos et inscriptions ici.

→ FORMATION « COMPRENDRE LE PARCOURS À L'INSTALLATION BIOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE » SAMEDI 1^{er} OCTOBRE DE 9H30 À 17H

Pour s'installer en agriculture biologique, le porteur de projet doit se former, définir son projet, le chiffrer et le financer, expérimenter le travail de la terre, trouver du foncier, présenter et défendre son projet devant différentes instances, s'intégrer sur un territoire et dans un réseau agricole... Venez découvrir les étapes clés de ce parcours du combattant et les enjeux qui y sont liés. Infos et inscriptions ici.

LES ÉVÉNEMENTS

À VOUS DE VOUS MOBILISER ET D'AGIR !

→ TERRE DE LIENS POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA FÊTE DE L'HUMA, LES 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE !

Retrouvez nous dans le Hall Léo Ferré et profitez tout le week-end des nombreux débats, des concerts et de l'ambiance festive.



→ TERRE DE LIENS FAIT SA PENDAISON DE CRÉMAILLÈRE, LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE, À MONTREUIL

Pour fêter l'arrivée dans nos nouveaux locaux et parce que c'est une occasion de plus de se rencontrer et de discuter ensemble, on vous invite à boire l'apéro, faire une visite des lieux et visionner un film ! Cette fête aura lieu le vendredi 16 septembre à partir de 18h afin de pouvoir profiter de notre terrasse. Merci d'apporter quelque chose à manger, à partager ! Inscription ici.

→ LES FÊTES DE LA TRANSITION CITOYENNE



Si la journée officielle de la Transition est programmée le 24 septembre, de nombreux autres événements auront lieu autour de cette date. Du côté de TDL, voici les rendez-vous à noter et n'hésitez pas à vous mobiliser pour ces événements :

- le 17 septembre : journée de la Transition à Boussy-Saint-Antoine (91)
 - le 24 septembre : journée de la Transition à Fontenay-sous-Bois (94)
 - le 24 septembre : Festival des Utopies concrètes, à Paris (75)
 - le 24 septembre : journée de la Transition, à Cergy-Pontoise (95)
- Plus d'infos auprès de Lucie au 09 70 20 31 46.

→ ÇA BOUGE DANS LES BIOCOOP !

- La semaine du 3 octobre : portes ouvertes de la Biocoop à Athis-Mons (91)
- Le samedi 15 octobre : la Biocoop de Montgeron fête ses 15 ans (91)
- Le samedi 14 novembre : portes ouvertes de la Biocoop de Montgeron (91)

Qui est partant pour se rendre dans ces magasins et susciter l'adhésion auprès de consommateurs ? Contactez Lucie au 09 70 20 31 46.

→ UNE PÉTITION POUR DÉFENDRE L'AGRICULTURE BIO !

Le réseau des Amap Île-de-France a lancé une pétition au début de l'été pour que Madame Péresse, présidente de la région, respecte ses engagements de campagne en faveur de l'agriculture biologique, paysanne et citoyenne. Objectif 10 000 signatures ! Pour la signer et la faire circuler autour de vous c'est par ici.

TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil • 09 70 20 31 46

idf@terredeliens.org • www.terredeliens-iledefrance.org



UN NOUVEAU VENU À MILLY-LA-FORÊT!

À 29 ans, Victor Bello s'apprête à faire sa première installation dans le maraîchage bio et l'élevage de poules pondeuses à Milly-la-Forêt. Après Thomas, également maraîcher et installé à Milly depuis 2 ans (voir *Franci'Liens* de mai-juin 2015), Victor sera locataire de 5,5ha de terrain et d'un bâtiment cet automne, dès que l'acquisition aura abouti.

En effet, malgré des démarches commencées il y a plus d'un an, une subvention d'investissement demandée à l'AEV¹ n'a pas été obtenue. Ainsi, l'achat qui devait se faire en co-acquisition par la Foncière et la Fondation ne se fera qu'avec la Foncière. La promesse d'achat a été signée par cette dernière en juillet 2016 en vue d'une signature définitive cet automne. La collecte démarra sous peu.

Le rire facile, énergique, béret enfoncé sur une masse désordonnée de cheveux noirs, Victor raconte avec plaisir son parcours. Après une licence en histoire-géo, il se spécialise en géographie rurale. Au cours de ses études, il rencontre plusieurs agriculteurs qui le confortent dans son désir de se rapprocher de la terre. Après un stage de fin d'études dans l'EARL Légumes de Cravent (78), il est embauché et y restera 3 ans. Il s'y plaît, mais son envie de travailler à son propre compte ne le lâche pas. Puis, au printemps 2015, par le biais du Pôle Abiosol, Terre de Liens le contacte à propos de Milly-la-Forêt. Son intérêt est piqué, il présente son projet et est choisi. Il démissionne alors de son emploi à Cravent afin de préparer son installation.

Victor prévoit une production maraîchère diversifiée, nécessitant la réadaptation du hangar conçu pour une culture plus intensive. Il travail-

lera avec des AMAP, dont l'approche directe et humaine, moins marchande, est en accord avec son engagement d'agriculteur bio. À la question de la certification bio, il répond : « Vis-à-vis des AMAP, ce n'est pas nécessaire. Ils nous connaissent, et savent très bien ce qu'on produit. Mais je vais la demander, oui, car ça constitue un acte militant. » Victor prévoit aussi environ 250 poules pondeuses, dont les œufs seront également vendus en AMAP. Si tout se passe bien, il commencera sa production en 2017.

Et la cohabitation à Milly? Sans trop s'avancer, Victor pense qu'elle est non seulement possible, mais positive. On peut envisager une synergie avec Thomas, bien sûr, qui fait également du maraîchage, mais aussi avec Pierre-Nicolas, qui va acheter sur la ferme 5 ha et un bâtiment pour l'élevage de volaille de chair (bio, bien entendu) et qui, comme Victor, s'apprête à vivre sa première installation. Ce qui a attiré Victor à Milly-la-Forêt, c'est qu'il est extrêmement rare de voir dans un espace restreint autant d'agriculteurs bio, avec des productions variées, surtout en Île-de-France. Car en plus de leur propre proximité, Victor, Thomas et Pierre-Nicolas ont des voisins qui produisent en bio des légumes, des céréales et du pain.

Les prémices d'une collaboration? « Ce serait vraiment super, mais rien n'est fait encore, il ne faut pas trop anticiper », tempore Victor. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que c'est le début d'une grande aventure.

1. Agence des espaces verts d'Île-de-France, <http://www.aev-iledefrance.fr/>



PORTRAIT DE DAMIEN, SALARIÉ À L'ASSOCIATION NATIONALE

Damien est arrivé à Terre de Liens au printemps 2015. Originaire du Berry et issu d'une famille qui compte plusieurs agriculteurs, il s'engage au sein du Mouvement rural de jeunesse chrétienne, ce qui le sensibilise aux questions de la terre et de l'installation des agriculteurs. Il suit un parcours universitaire à Tours puis à Nanterre, pour étudier le développement économique territorial, en alliant approches géographique et sociologique.

Son expérience professionnelle est ancrée dans l'économie sociale et solidaire : Dispositif local d'accompagnement des associations, Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire, puis animation des Pôles territoriaux de Coopération économique en région Rhône-Alpes.

En 2015, il rejoint Terre de Liens, en tant que chargé de mission « Mutualisation, installation, transmission et collectivités territoriales ». Cet intitulé recouvre des actions très variées telles que : identifier les bonnes pratiques et en faire bénéficier le réseau TDL, organiser des formations et échanges de bonnes pratiques (urbanisme, constitution de SCI, GFA, animations de dispositifs de veille foncière reposant sur les citoyens...), tisser des partenariats avec les institutions ou encore rédiger un guide à l'attention des porteurs de projets...

Beaucoup de sujets, que Damien espère voir se concrétiser rapidement, et pourquoi pas venir en reparler dans le *Franci'liens*!

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE TDL

En 2013, après dix ans d'existence et une croissance rapide, Terre de Liens décide de s'engager dans une analyse de son utilité sociale et environnementale. L'objectif consiste à évaluer la pertinence des actions menées au regard du projet politique et des fondamentaux de Terre de Liens, d'en questionner les finalités et d'en analyser les résultats. Un groupe de travail représentatif de toutes les parties prenantes du mouvement présente aujourd'hui ses premiers résultats dans *Arpentern*^o 1.

NIVEAU DE COLLECTE

LA CRESSONNIÈRE SAINT-ÉLOI À MÉRÉVILLE

La collecte pour la cressonnière se termine ! Si vous voulez encore contribuer à ce projet, il faut vous dépêcher car il ne manque plus que 300 € (sur 46 000 €). Pour mémoire, votre don est déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66 %.

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES, À L'AUBE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE

Terre de Liens Île-de-France accompagne des collectivités désireuses de voir s'implanter des projets agricoles biologiques sur leur territoire. Ces acteurs sont des partenaires importants pour l'association qui, en plus de la mise en œuvre de projets concrets, peut y voir de nouvelles sources de financements.

À un moment où son modèle économique est à un tournant, Terre de Liens Île-de-France pourrait répondre à des marchés publics et ainsi se faire rémunérer pour des prestations. Pourtant, elle souhaite progressivement favoriser la mise en place de conventions. Mais quelles différences? quels objectifs? de quelle manière?

Répondant davantage à sa philosophie d'acteur économique non marchand, le conventionnement constitue la nouvelle épine dorsale de la politique de développement de l'association régionale. Tout en levant l'un des verrous auxquels les structures associatives se trouvent classiquement soumises – au-delà d'un certain niveau de chiffre d'affaires, leurs prestations sont assujetties à la TVA –, la pratique a l'avantage d'inciter les collectivités sollicitées à mieux formaliser et matérialiser les engagements de chacune des parties. Leurs mises en place nécessitent un temps de discussion long avec les services des collectivités et avec les élus. Ce temps peut être soumis aux aléas des calendriers



© Terre de Liens Île-de-France

électoraux et c'est alors difficile pour l'association d'avoir une visibilité sur ses ressources potentielles.

Récemment, l'association a signé une convention avec l'Agglomération de Cergy-Pontoise (95) en faveur de l'installation d'agriculteurs; elle fait suite à une expérience avec l'Agglomération de

Saint-Quentin-en-Yvelines qui avait pris la forme d'une prestation. D'autres projets de conventions sont en cours (en Essonne et Seine-et-Marne), visant toujours le développement des installations agricoles, de la formation des citoyens et des élus locaux. Leur mise en œuvre, à l'horizon 2017, dépend encore des processus de consultation politiques.

Pour choisir ses partenaires, Terre de Liens IdF s'appuie sur son réseau de bénévoles qui, au moyen de «groupes locaux», identifient et démarchent des territoires susceptibles d'accueillir des paysans ou de concevoir des actions citoyennes. Compte tenu de la géographie de la région, les nouvelles terres d'élections sont naturellement davantage situées dans ses confins, même si les collectivités dites «périurbaines» sont sensibles à l'objet de Terre de Liens, d'autant qu'elles disposent souvent de foncier initialement destiné à être urbanisé mais qui, parfois, peut être redonné à l'activité agricole.

L'association espère que ces conventions permettront de pallier pour partie la baisse probable de la subvention venant du Conseil régional d'Île-de-France



ÉCLAIRAGE DE FOND

DE TERRE DE LIENS À BRUXELLES

Mobiliser de l'épargne, accompagner des projets, stimuler une dynamique, l'action de Terre de Liens s'enracine avant tout dans le local. Mais les sujets sur lesquels intervient l'association ont aussi de forts enjeux au niveau européen, avec les politiques foncière et agricole notamment. Par ailleurs, des organisations poursuivant des objectifs proches de ceux de TdL existent dans d'autres pays. C'est ainsi que Urgenci (réseau international des AMAP), l'AEIAR (association européenne des SAFER) ou Access to land se sont structurées pour faciliter l'échange d'expériences, mutualiser les connaissances et les moyens d'action et de pression, et monter des projets communs sur financements européens. L'association nationale de TdL mobilise une salariée à plein temps pour ces activités européennes, en partenariat avec les associations territoriales de TdL.

Le réseau Access to land en particulier, créé en 2012, regroupe aujourd'hui 15 organisations de 9 pays européens et continue de s'élargir. Il produit et met à disposition sur son site www.accesstoland.eu des ressources sur les questions foncières: études de cas, répertoire d'associations, bonnes pratiques, vidéos, etc. Le film *Ici, ailleurs... la terre qui nous nourrit* est notamment disponible pour des soirées d'information, des événements de collecte ou des formations. C'est un bon support pour parler de TdL, y compris en ce qui concerne la situation en France.

En partenariat avec la Via Campesina, le réseau a également présenté au Parlement européen une pétition signée par 70 organisations pour alerter les députés sur les effets de la concentration foncière. Et ce travail porte ses fruits car même si la politique foncière relève avant tout des États, la sensibilisation des parlementaires européens et des services de la Commission européenne sur l'importance des enjeux fonciers progresse. C'est ainsi que

la commission Agriculture du Parlement européen va débattre cet automne d'un rapport sur «l'état de la concentration des terres et de l'accès à la terre en Europe» qui sera mis au vote début 2017. Ce document n'aura pas de portée opérationnelle directe, mais il permettra de dresser un état des lieux de la situation et de montrer les préoccupations des parlementaires européens sur ces sujets.

L'accapement des terres est une préoccupation croissante et il est important que TdL participe à ce débat au niveau européen.



© Claire Simon